


PROCES-VERBAL DE DEPOT
DE L'INSTRUMENT D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL
A LA CONVENTION INSTITUANT UNE COMMISSION SERICICOLE INTERNATIONALE
OUVERTE A LA SIGNATURE A PARIS, DU 1er JUILLET AU 31 DECEMBRE 1957

Monsieur Césario MELANTONIO NETO, Chef du Service des Sciences et Technologie à l'Ambassade de la République Fédérative du Brésil s'est présenté aujourd'hui au Ministère des Affaires Etrangères pour procéder avec Monsieur Emmanuel de CASTEJA, Chef du Protocole, agissant au nom du Ministre des Affaires Etrangères, au dépôt de l'Instrument d'adhésion de la République Fédérative du Brésil, à la Convention instituant une Commission Séricicole Internationale ouverte à la signature à Paris du 1er juillet au 31 décembre 1957.

L'Instrument ayant été, après examen, trouvé en bonne et due forme, a été déposé, pour y être conservé, dans les Archives de la République Française.

EN FOI DE QUOI, les soussignés ont dressé le présent Procès-Verbal, qu'ils ont revêtu de leur Sceau.

FAIT A PARIS, le 18 octobre 1977

Emmanuel de Casteja


Césario Melantônio Neto
